



Conseil économique et social

Distr. générale
10 mars 2009
Français
Original : anglais

Comité chargé des organisations non gouvernementales

Reprise de la session de 2009

18-27 mai 2009

Rapports quadriennaux pour la période 2004-2007, présentés par des organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif spécial auprès du Conseil économique et social par l'intermédiaire du Secrétaire général, en application de la résolution 1996/31 du Conseil*

Note du Secrétaire général

Table des matières

	<i>Page</i>
1. Réseau arabe pour l'environnement et le développement	2
2. Global Fund for Children	5
3. Human Lactation Center	8
4. Conseil international pour la réhabilitation des victimes de la torture	10
5. Legal Advisory Office for Popular Organizations	13

* Les rapports présentés par les organisations non gouvernementales ne sont pas revus par les services de l'édition.



1. Réseau arabe pour l'environnement et le développement (Statut consultatif spécial depuis 1996)

Partie I

Introduction

Le Réseau arabe pour l'environnement et le développement (RAED) est un réseau d'organisations non gouvernementales (ONG) arabes regroupant plus de 250 ONG du monde arabe – Mauritanie, Maroc, Algérie, Tunisie, Jamahiriya arabe libyenne, Soudan, Égypte, Jordanie, Palestine, Liban, République arabe syrienne, Iraq, Émirats arabes unis, Koweït, Qatar, Bahreïn, Oman, Arabie saoudite et Yémen. Il a été créé pour répondre aux besoins concrets des ONG dans les différents pays arabes dans le cadre d'une structure qui les englobe toutes. Le bien-fondé du projet était apparu clairement à la conférence consultative des ONG arabes tenue au Caire en 1990 dans le cadre des préparatifs de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement programmée à Rio de Janeiro pour 1992. Le RAED, organisation internationale arabe, est une personne morale indépendante sur le plan financier et idéologique, ce qui lui donne toute légitimité pour conduire ses activités et atteindre ses objectifs. Il est officiellement reconnu en qualité d'organisation non gouvernementale internationale par le Ministère égyptien des affaires étrangères et est enregistré auprès du Ministère de la solidarité sociale. Ses objectifs sont les suivants : i) faciliter le dialogue entre les ONG internationales et ses propres membres afin de renforcer la présence arabe dans l'arène internationale; ii) forger des partenariats avec toutes les parties prenantes concernées dans la région et dans le monde; iii) concevoir les stratégies des organisations régionales de la société civile en matière de développement durable; iv) élaborer et formuler des propositions pour la mise en œuvre de projets de différentes tailles par l'intermédiaire des membres du Réseau, des coordonnateurs nationaux et du secrétariat; v) mettre au point des programmes de formation et d'orientation pour améliorer les compétences des coordonnateurs du RAED; vi) participer aux colloques et conférences arabes et internationales dont les thèmes cadrent avec les activités du RAED; vii) répondre aux demandes d'aide technique et administrative adressées par ses adhérents en facilitant l'échange d'information entre membres et les activités de renforcement des capacités.

En 1995, la Ligue des États arabes a reconnu officiellement le RAED et lui a octroyé le statut d'observateur actif à toutes les réunions du secrétariat général technique du Conseil des ministres arabes chargés de l'environnement. Le Réseau a été la première ONG arabe à avoir cet honneur. Son Excellence Amr Mousa, Secrétaire général de la Ligue des États arabes, a accepté d'être le président d'honneur du RAED. En 2006, le Réseau a obtenu le statut consultatif spécial auprès du Conseil économique et social de la Ligue des États arabes.

Partie II

Contribution du RAED à l'action de l'Organisation des Nations Unies

Durant la période considérée, le RAED a réussi à participer à la plupart des rencontres internationales, régionales et nationales organisées par les différents organismes et programmes des Nations Unies sur le thème de l'environnement et du

développement durable. Ses membres ont participé à beaucoup d'entre elles, et cela de diverses manières – communications et exposés, présentation de rapports techniques, d'études scientifiques, d'études de cas de réussite et de plans de travail, organisations de rencontres et de consultations d'ONG en marge des séances officielles et des conférences.

i) Participation aux travaux du Conseil économique et social et de ses organes et aux grandes conférences et réunions des Nations Unies

Le RAED a participé aux rencontres ci-après : i) Conférence sur le développement agricole durable et l'environnement, Amman, 14-16 octobre 2004. Le RAED a concouru à l'organisation de la conférence en coopération avec l'Organisation arabe de développement agricole. Il a également présenté une étude scientifique sur le rôle des ONG en matière de développement agricole, à partir de l'exemple du programme de développement communautaire de la région des monts Elba (sud-est de l'Égypte) financée par le Programme des Nations Unies pour le développement; ii) Douzième session de la Commission du développement durable, New York, 20-28 avril 2004. Le RAED a participé aux réunions et aux séances en qualité d'organisation accréditée dotée du statut consultatif; iii) Réunion sous-régionale sur l'avenir de l'environnement en Afrique pour la jeunesse/Regard sur l'environnement mondial, Le Caire, 1^{er}-3 août 2004. En coopération avec le Programme des Nations Unies pour l'environnement, le RAED a organisé un atelier de trois jours en vue d'appliquer la stratégie de Tunza en Afrique du Nord. L'atelier a réuni 15 participants venus des pays de la région – Maroc, Tunisie, Algérie, Jamahiriya arabe libyenne et Égypte; iv) Séminaire régional sur le rôle de la communication et de l'information dans la préservation de l'espèce humaine et de l'environnement, Le Caire, 4-7 octobre 2004, Ligue des États arabes. Le RAED a présenté un document de travail sur la formation de partenariats dans le domaine de la communication et de l'information et sur l'atténuation de leurs effets néfastes; v) Consultations sur la suite donnée au Plan de mise en œuvre de Johannesburg, Bahreïn, 10 octobre 2004, et Ligue des États arabes, Le Caire, 7 décembre 2004. Les consultations ont donné lieu à des débats approfondis sur l'Initiative eau, énergie, santé, agriculture et biodiversité ainsi que sur le rôle essentiel que peuvent jouer les sociétés civiles arabes dans la mise en œuvre de ce très utile projet. Le RAED avait été chargé d'organiser l'événement en invitant des représentants d'ONG de 17 pays arabes; vi) Réunions préparatoires et session officielle du Forum mondial de la société civile et du Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour l'environnement, Nairobi et Doubaï, avril et novembre 2004, octobre 2005, février et octobre 2006, février 2007. Le RAED est accrédité pour assister à la session annuelle du PNUD en qualité d'organisation régionale; vii) Deuxième forum régional « D'une mer à l'autre : la gestion intégrée des zones côtières », Le Caire, 14-16 février. L'Organisation régionale pour la conservation de l'environnement de la Mer Rouge et du Golfe d'Aden a invité le RAED à faire un exposé sur son expérience dans le domaine de la gestion intégrée des zones côtières; viii) Conférence des pays arabes du pourtour méditerranéen sur l'écocitoyenneté, Beyrouth, 30 mars–1^{er} avril 2005. Cette conférence organisée par le RAED sous le haut patronage du Secrétaire général de la Ligue des États arabes avait pour objectif d'étudier les principes et le contenu du concept d'écocitoyenneté et d'établir la feuille de route du passage de la théorie à la pratique; ix) série d'ateliers intitulée « 30 ans après la Convention de Barcelone et le lancement du Plan d'action pour la Méditerranée (PNUE) », Maroc, Algérie, Tunisie, Jamahiriya arabe libyenne,

Égypte, République arabe syrienne et Liban, septembre-octobre 2005. Le RAED a organisé un atelier national dans chaque pays en coopération avec le Plan d'action du PNUE afin d'étudier les initiatives prises par les pays pour appliquer la Convention de Barcelone ainsi que le rôle effectif du Plan d'action dans la région; x) Sommet mondial sur la société de l'information, Tunis, 13-21 novembre 2005. En association avec d'autres réseaux et associations, le RAED a organisé des rencontres entre des associations de la société civile et le Groupe arabe en marge du Sommet, ainsi que des réunions spéciales afin de présenter ses objectifs et ses activités en matière de partage et de diffusion de l'information; xi) Deuxième Forum arabe et international et sur le relèvement et le développement du territoire palestinien occupé, Beyrouth, 23-25 novembre 2005. Le Forum était organisé par la Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie occidentale (CESAO); le RAED avait tenu à être présent pour réfléchir avec les autres participants aux mesures et aux outils susceptibles d'engager la société civile dans la voie du relèvement; xii) Quatrième Forum mondial de l'eau, Mexico, 14-24 mars 2006. Le RAED a participé aux travaux du forum; il était présent à la plupart des débats sur les questions arabes et internationales; le projet d'un de ses membres, l'Office arabe pour la jeunesse et l'environnement, a été sélectionné pour le Prix de Kyoto parmi les 30 meilleures études de cas mondiales dans le domaine de l'eau; xiii) Réunion des organisations de la société civile arabes pour la reconstruction du Liban, Beyrouth, 16 octobre 2006. Le RAED et les organisations de la société civile arabes ont adopté leur propre plan d'action pour reconstruire le Liban après la guerre. La réunion était organisée en marge de la session du Conseil économique et social de la Ligue des États arabes; xiv) Réunions de la Banque Africaine de développement (BAfD), Bamako, 27 mars-1^{er} avril 2006, et Ouagadougou, 14-19 mai 2006. Le RAED représente l'Afrique du Nord à la commission permanente des organisations de la société civile de la BAfD; il peut ainsi relayer le point de vue des sociétés civiles africaines auprès des dirigeants de la banque de sorte qu'il en soit dûment tenu compte dans les projets bancaires sur l'ensemble du continent; xv) Table ronde sur la feuille de route pour protéger la nature et lutter contre la pauvreté en Asie centrale et occidentale et en Afrique du Nord, Beyrouth, 24-28 mars 2007 organisée par l'Union internationale pour la conservation de la nature dans le cadre de son programme pour l'Asie centrale et occidentale et l'Afrique du Nord (WESCANA); les participants ont étudié les différents outils à utiliser pour préserver la nature et réduire la pauvreté. Le RAED a été invité à réfléchir à des approches adaptées en fonction des traditions pour relever ces défis; xvi) Réunion de la Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie occidentale, Damas et Tadmor (République arabe syrienne), 21-24 juin 2007. Le RAED a participé à la réflexion sur la création de mécanismes de coopération entre les pays du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord et la Commission européenne afin de faciliter les transferts de technologies dans le domaine des énergies renouvelables et au débat sur le bilan des suites données à la Conférence internationale de Bonn sur les énergies renouvelables en 2004.

2. Global Fund for Children (Statut consultatif spécial depuis 2004)

Partie I Introduction

i) Buts et objectifs

Le Global Fund for Children (GFC) s'est donné pour mission de défendre la dignité des enfants et des jeunes partout dans le monde. Son programme de petites subventions, destiné à aider des organisations communautaires innovantes qui interviennent auprès d'enfants et de d'adolescents particulièrement vulnérables, se double d'un programme de communication dynamique axé sur la sensibilisation au sort de ces enfants par le texte, la photo documentaire et le film, mais aussi sur la célébration du village planétaire dans lequel nous vivons tous.

ii) Changements ayant eu des incidences notables sur le projet ou les fonctions

Révision du portefeuille d'activités : Les domaines d'activité habituels du GFC – écoles et bourses d'études, travail des enfants dans des conditions dangereuses, exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales, besoins spécifiques des garçons vulnérables – ont été regroupés dans de nouveaux schémas généraux : apprentissage, entreprise, sécurité, santé du corps et de l'esprit, perspectives de création, santé mentale et physique, perspectives d'innovation. Cette refonte a entraîné la réorientation de la recherche de partenaires bénéficiaires et une révision de leur classification.

Interventions d'urgence : Après le tsunami qui a balayé l'océan Indien le 25 décembre 2004, les partenaires bénéficiaires sinistrés ont reçu des dons au titre des interventions rapides afin de pouvoir satisfaire leurs besoins immédiats; des subventions au titre de la relance et du relèvement sont versées aux partenaires bénéficiaires qui vivent dans des zones où le plus gros de la crise est passé mais où la reconstruction est encore en cours ou a échoué. Autrement dit, le Fonds a élargi ses appuis à ses partenaires bénéficiaires.

Métrologie : Durant l'exercice budgétaire 2007, le GFC a demandé au Vallarta Institute and Sociometrics Corporation de collaborer avec son président, son personnel, son sous-comité de métrologie et d'autres acteurs clefs en vue de concevoir et formuler un cadre d'évaluation. Il est ainsi mieux équipé pour collecter et analyser les données statistiques relatives à son programme de dons.

Initiative pour les enfants de moins de 8 ans : Le GFC a lancé une initiative en faveur des enfants de moins de 8 ans en 2007 à l'occasion de la réunion annuelle de la Clinton Global Initiative (New York, 26-28 septembre 2007). Notre stratégie d'octroi de dons s'est ainsi élargie à un nouveau domaine.

Partie II

Contribution du GFC à l'action de l'Organisation des Nations Unies

i) Participation aux travaux du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires et aux grandes conférences et autres réunions des Nations Unies

Elizabeth Ruethling, alors membre du personnel du GFC, a assisté au Sommet mondial de 2005 qui s'est tenu au Siège de l'ONU à New York du 14 au 16 septembre 2005 (le personnel ignore aujourd'hui l'étendue de la présence et de la participation du GFC aux manifestations parallèles). Le GFC n'a pas participé aux travaux du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires et aux grandes conférences et autres réunions des Nations Unies en raison de ses faibles effectifs et de la transition 2005-2007.

ii) Coopération avec les organes et institutions spécialisées des Nations Unies, sur le terrain et/ou au Siège

Le GFC a participé à la seizième Conférence internationale sur le sida qui s'est tenue à Toronto, du 13 au 18 août 2006 (le personnel ignore aujourd'hui qui le représentait et à quelles manifestations parallèles il a participé). Il reste membre de la Coalition pour les enfants touchés par le sida. Il n'a pas participé autrement aux travaux du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires et aux grandes conférences et réunions des Nations Unies en raison de ses faibles effectifs et de la transition de 2005-2007.

iii) Initiatives prises à l'appui des objectifs du Millénaire pour le développement

Le GFC a concouru à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) en soutenant les programmes et projets communautaires locaux liés à ces objectifs. Il est intervenu en Afrique, en Asie de l'Est et du Sud-Est, en Europe orientale, en Amérique latine et dans les Caraïbes, au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, en Amérique du Nord et en Asie du Sud, et cela dans les domaines suivants :

Objectif 2

Assurer l'éducation primaire pour tous

Cible 3 : S'assurer que tous les enfants, garçons et filles, achèvent un cycle complet d'études primaires

a) Programme GFC d'écoles et de bourses (exercice budgétaire 2004-2005) : i) nombre d'organisations aidées = 51; ii) Montant total des dons = 514 000 dollars des États-Unis; iii) nombre de pays = 33 – Afrique : Afrique du Sud, Bénin, Kenya, Ouganda, Maurice, Mozambique, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Zambie; Asie du Sud et du Sud-Est : Cambodge, Mongolie, Chine, Vietnam; Europe orientale : Géorgie, Roumanie, Ukraine; Amérique latine et Caraïbes : Bolivie, Colombie, Guatemala, Haïti, Nicaragua, Paraguay, Pérou, Trinité-et-Tobago; Moyen-Orient et Afrique du Nord : Égypte; Amérique du Nord : États-Unis d'Amérique; Asie du Sud : Bangladesh, Inde, Pakistan, Sri Lanka.

b) Programme GFC d'écoles et de bourses (exercice budgétaire 2005-2006) : i) nombre d'organisations aidées = 51; ii) montant total octroyé = 552 000 dollars des États-Unis; iii) pays = 35 – Afrique : Éthiopie, Kenya, Malawi, Maurice, Rwanda, Sierra Leone, Somalie, Afrique du Sud, Soudan, République-Unie de Tanzanie, Ouganda, Zambie; Asie du Sud et du Sud-Est : Cambodge, Chine, Mongolie, Thaïlande, Vietnam; Europe orientale : Géorgie, Roumanie, Ukraine; Amérique latine et Caraïbes : Bolivie, Colombie, République dominicaine, Guatemala, Haïti, Nicaragua, Paraguay, Pérou, Trinité-et-Tobago; Amérique du Nord : États-Unis d'Amérique; Asie du Sud : Bangladesh, Inde, Népal, Pakistan, Sri Lanka.

c) Programme GFC d'apprentissage (exercice budgétaire 2006-2007) : i) nombre d'organisations aidées = 74; ii) montant total octroyé = 846 500 dollars des États-Unis; iii) pays = 36 – Afrique : Éthiopie, Ghana, Kenya, Malawi, Maurice, Rwanda, Sierra Leone, Afrique du Sud, Soudan, République-Unie de Tanzanie, Ouganda, Zambie, Zimbabwe; Asie du Sud et du Sud-Est : Cambodge, Chine, Mongolie, Thaïlande, Vietnam. Europe orientale : Géorgie, Roumanie, Ukraine; Amérique latine et Caraïbes : Bolivie, Colombie, République dominicaine, Équateur, Guatemala, Haïti, Mexique, Nicaragua, Pérou, Trinité-et-Tobago; Amérique du Nord : États-Unis; Asie du Sud : Bangladesh, Inde, Népal, Sri Lanka.

d) Programme GFC d'apprentissage (exercice budgétaire 2007-2008) : i) nombre d'organisations aidées = 86; ii) montant total octroyé = 1 014 000 dollars des États-Unis; iii) pays = 36 – Afrique : Éthiopie, Ghana, Malawi, Maurice, Nigeria, Rwanda, Sierra Leone, Afrique du Sud, République-Unie de Tanzanie, Ouganda, Zambie, Zimbabwe; Asie du Sud et du Sud-Est : Cambodge, Chine, Mongolie, Thaïlande, Vietnam; Europe orientale : Géorgie, Roumanie, Turquie, Ukraine; Amérique latine et Caraïbes : Bolivie, Colombie, République dominicaine, Équateur, Guatemala, Haïti, Mexique, Nicaragua, Pérou; Amérique du Nord : États-Unis; Asie du Sud : Afghanistan, Bangladesh, Inde, Népal, Sri Lanka.

Objectif 8

Mettre en place un partenariat pour le développement

Cible 16 : en coopération avec les pays en développement, créer des emplois décents et productifs pour les jeunes

a) Programme GFC de prévention du travail des enfants dans des conditions dangereuses (exercice budgétaire 2004-2005) : i) nombre d'organisations aidées = 21; ii) montant total octroyé = 184 000 dollars des États-Unis; iii) pays = 16 – Afrique : Bénin, Burkina Faso, Mali, Sénégal, Togo; Asie du Sud et du Sud-Est : Philippines; Amérique latine et Caraïbes : Bolivie, Équateur, Guatemala, Honduras, Mexique, Nicaragua, Pérou; Asie du Sud : Inde, Pakistan, Sri Lanka.

b) Programme GFC de prévention du travail des enfants dans des conditions dangereuses (exercice budgétaire 2005-2006) : i) nombre d'organisations aidées = 24; ii) montant total octroyé = 250 000 dollars des États-Unis; iii) pays = 16 – Afrique : Bénin, Burkina Faso, Mali, Sénégal, Togo; Asie du Sud et du Sud-Est : Philippines; Amérique latine et Caraïbes : Bolivie, Équateur, Guatemala, Honduras, Mexique, Nicaragua, Pérou; Asie du Sud : Inde, Népal, Pakistan.

c) Programme GFC pour l'entreprise (exercice budgétaire 2006-2007) :
i) nombre d'organisations aidées = 38; ii) montant total octroyé = 412 500 dollars des États-Unis; iii) pays = 23 – Afrique : Éthiopie, Nigeria, Sénégal, Sierra Leone, Somalie, Afrique du Sud, République-Unie de Tanzanie, Ouganda; Asie du Sud et du Sud-Est : Cambodge, Philippines; Europe orientale : Bulgarie, Roumanie; Amérique latine et Caraïbes : Bolivie, Brésil, Guatemala, Honduras, Jamaïque, Mexique, Nicaragua, Pérou; Asie du Sud : Bangladesh, Inde, Pakistan.

d) Programme GFC pour l'entreprise (exercice budgétaire 2007-2008) :
i) nombre d'organisations aidées = 40; ii) montant total octroyé = 466 500 dollars des États-Unis; iii) pays = 22 – Afrique : Éthiopie, Nigeria, Sénégal, Sierra Leone, Afrique du Sud, République-Unie de Tanzanie, Ouganda; Asie du Sud et du Sud-Est : Cambodge, Philippines; Europe orientale : Bulgarie, Roumanie; Amérique latine et Caraïbes : Brésil, Guatemala, Honduras, Jamaïque, Mexique, Nicaragua, Pérou; Moyen-Orient et Afrique du Nord : Égypte, Liberia; Asie du Sud : Bangladesh, Inde.

3. Human Lactation Center (Statut consultatif spécial depuis 2000)

Le Human Lactation Center (HLC) est une société à but non lucratif qui s'emploie à étudier les questions relatives à la situation et au statut des femmes et des enfants dans le monde, à partir des méthodes de la recherche médicale et anthropologique. Voilà maintenant 28 ans que le HLC étudie les pratiques d'allaitement et de sevrage, les effets du VIH sur le lait maternel, les cas de sévices sexuels sur enfants et les conséquences des sévices sexuels pour les femmes durant et après l'accouchement. Le HLC s'intéresse aussi aux questions de développement. Globalement, il a pu montrer aux responsables de la santé publique et à l'opinion qu'il importait de soutenir l'amélioration de la condition socioéconomique des femmes. Il a découvert au fil de ses recherches les comportements d'entraide communs aux différentes cultures étudiées, ainsi que les dysfonctionnements résultant d'un défaut de soutien, notamment pour la mère. Le HLC continue d'étudier les effets des violences sexuelles sur la santé procréative et mentale des femmes et des enfants. En organisant des conférences et en y prenant la parole, en faisant des études en partenariat et en publiant des recherches sur les conséquences des sévices sexuels subis durant l'enfance, nous essayons d'amener un changement de comportements, de secouer l'apathie et la tolérance de l'opinion et des milieux professionnels face à la traite d'enfants et aux sévices sexuels. Le Human Lactation Center collabore avec la United States Association for the Club of Rome, Post Partum Support International, the American Anthropological Association, the Family Violence & Sexual Assault Institute et d'autres partenaires en vue d'atteindre ces objectifs. Il est membre du Comité des ONG sur la condition de la femme, qui est un comité de la Conférence des organisations non gouvernementales ayant des relations consultatives avec les Nations Unies, et des comités et sous-comités ci-après : sous-comité sur les femmes âgées, comité sur la santé mentale et comité sur les migrations.

Durant la période considérée (2004-2007), la Directrice et le personnel du Human Lactation Center ont organisé quatre débats en marge des conférences du Comité des ONG sur la condition de la femme tenues à New York : « Les multiples

visages de la torture » le 8 mars 2004; « Sévices et tortures rituels : panorama mondial en 2005 », le 7 mars 2005; « Quand j'étais fille » le 1^{er} mars 2007 et « Femmes au bord du précipice » le 26 février 2007. Ces débats ont été filmés et les participants ont pu emporter des DVD pour des émissions de télévision, des programmes d'information et des discussions en salle de classe.

La Directrice et/ou le personnel du Human Lactation Center ont également participé en qualité d'intervenants et de bénévoles administratives aux réunions ci-après du Comité des ONG sur la condition de la femme tenues à New York : i) réunions générales mensuelles sur la santé, 14 octobre 2004; 13 janvier 2005 et 18 février 2005; ii) réunions du Groupe de travail sur la santé mentale et les droits de l'homme, 14 octobre 2004; iii) réunions générales mensuelles et programmes du sous-comité des ONG sur les femmes âgées, 15 décembre 2004, 19 janvier 2005 et 16 février 2005; iv) réunions générales mensuelles et réunions de planification de la conférence annuelle : 4 octobre 2005; 13 décembre 2005; 24 janvier 2005; 15 juin 2006; 21 septembre 2006; 5 octobre 2006; 17 octobre 2006; 16 janvier 2007; 6 février 2007, 19 avril 2007, 15 novembre 2007.

La Directrice et/ou le personnel du Human Lactation Center ont assisté à un certain nombre de débats du Comité des ONG sur la condition de la femme à New York : i) débat ONG/Conseil économique et social sur le développement social, 17 mars 2005; ii) atelier sur la violence à l'égard des femmes, organisé par le Comité des ONG sur la condition de la femme et la New York Lawyers Association, 4 mars 2006; iii) réunion-déjeuner annuelle commune de la Commission de la condition de la femme et du Comité pour l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, 18 mai 2006; iv) conférence ONG/Département de l'information sur le thème du changement climatique, 5 septembre 2007; v) conférences 2006 de la Commission de la condition de la femme, 27 février; 2, 6, 8 et 9 mars; 2 mars 2007; 5 et 6 mars 2007.

La directrice et/ou le personnel du Human Lactation Center ont assisté à un certain nombre de réunions d'organismes des Nations Unies à New York : i) exposé du Département de l'information sur le thème « La famille aujourd'hui », 13 mai 2004; ii) conférence Département de l'information/ONG, intitulée *objectifs du Millénaire pour le développement : la société civile entre en action*, 9 juillet 2004; iii) conférence du Département de l'information sur les objectifs du Millénaire pour le développement, 9 septembre 2004; iv) « Prospects for Peace », U Thant Institute, 3 décembre 2004; v) débat de la Commission du développement social sur le thème « Année d'examen de la Conférence de Copenhague », 20 janvier 2005; vi) réunion du Comité spécial chargé d'élaborer une convention internationale globale et intégrée pour la protection et la promotion des droits et de la dignité des personnes handicapées, 26 janvier 2005; vii) débat public sur l'Assemblée générale, la société civile et les ONG, 23 juin 2005; viii) forum ouvert Assemblée générale/société civile sur la paix et la résolution des conflits, 11 mai 2007; ix) entretien avec le Président de l'Assemblée générale, 9 novembre 2007.

La Directrice et/ou le personnel du Human Lactation Center ont suivi sur le web, depuis les bureaux du HLC à Westport (Connecticut), le débat sur l'Assemblée générale, la société civile et les ONG, 24 juin 2005; la conférence du Département de l'information/ONG, 8 septembre 2005; le Sommet mondial de l'Assemblée générale, 15 et 16 septembre 2005; l'exposé du Département de l'information et le débat de l'Assemblée générale à sa séance du 9 décembre 2005; les célébrations de

la Journée internationale de la femme, le 8 mars 2006; la réunion du Conseil de sécurité sur Haïti, le 27 mars 2006; la série de conférences du Secrétaire général sur la langue, le 28 mars 2006; l'exposé du Département de l'information/ONG sur les familles, le 11 mai 2006; le débat de l'Assemblée générale sur les peuples autochtones à sa séance du 15 mai 2006; le débat de l'Assemblée générale à sa séance du 20 septembre 2006; la conférence de presse de Ban Ki-moon, le 14 décembre 2006; le forum ouvert Assemblée générale/société civile sur la paix et la résolution des conflits, le 10 mai 2007; la réunion du Conseil de sécurité sur le maintien de la paix et de la sécurité internationales, le 25 juin 2007; la réunion de la Commission de consolidation de la paix, le 27 juin 2007; le dialogue de l'Assemblée générale avec la société civile, le 9 novembre 2007; le débat plénier de haut niveau commémoratif de l'Assemblée générale, le 13 décembre 2007.

Le Human Lactation Center concourt à la réalisation des objectifs du Conseil économique et social en soutenant l'action engagée par le Conseil des droits de l'homme, le Comité des ONG sur la condition de la femme, le Comité des ONG sur la santé mentale et le Comité pour l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes. Depuis 2003, il intervient auprès de diverses instances pour porter à l'attention générale les violences et les tortures rituelles, qui sont autant de violations des droits de l'homme. Il poursuivra son dialogue avec l'Organisation des Nations Unies pour accomplir cette mission.

4. Conseil international de réhabilitation pour les victimes de la torture (Statut consultatif spécial depuis 1996)

Partie I Introduction

Le Conseil international de réhabilitation pour les victimes de la torture (IRCT) est une association internationale indépendante de professionnels de la santé créée pour soutenir et promouvoir la rééducation des survivants de la torture et lutter contre la torture dans le monde entier. Son secrétariat général se trouve au Danemark. L'IRCT est présent dans 70 pays à travers ses 139 centres et programmes affiliés de traitement des survivants de la torture, et il milite pour l'abolition de la torture partout dans le monde.

ii) Changements au sein de l'organisation

Augmentation du nombre d'adhésions et d'activités : Le réseau IRCT des programmes et des centres de traitement des victimes de la torture n'a cessé de croître durant la période considérée, passant de 97 membres en 2004 à 139 aujourd'hui. Cette croissance signifie que l'IRCT intervient dans des pays toujours plus nombreux partout dans le monde et collabore avec des associations de défense des droits de l'homme et des groupes de la société civile plus nombreux encore. Il a du reste reçu des financements pour s'employer à titre prioritaire à soutenir la mise en place de services de réadaptation des victimes de torture dans les situations de conflit et d'après conflit, avec des initiatives récentes focalisées sur l'Iraq, le Darfour, la République démocratique du Congo et l'Afghanistan.

Diversification de la base de financement : Depuis son dernier rapport, l'IRCT a pu trouver d'autres donateurs pour soutenir son action. Il s'agit de plus en plus souvent de gouvernements de pays de l'OCDE, de fondations privées et de particuliers. Grâce à cette base diversifiée, l'IRCT peut élargir ses activités à d'autres zones géographiques et mettre en place des programmes de longue haleine.

Partie II

Contribution à l'action de l'Organisation des Nations Unies

i) Participation aux travaux du Conseil économique et social et de ses organes et aux autres réunions des Nations Unies

i) Soixantième session de la Commission des droits de l'homme, Genève, mars-avril 2004. L'IRCT a présenté une déclaration écrite dans le cadre de la session et organisé une table ronde avec Theo van Boven, Rapporteur spécial sur la torture, au sujet du rôle des centres de rééducation dans la prévention de la torture; *ii) soixante et unième session de la Commission des droits de l'homme, Genève, mars-avril 2005.* L'IRCT a organisé une table ronde présidée par Renate Winter, juge au tribunal spécial pour la Sierra Leone, sur l'établissement des preuves médicales et juridiques de la torture sur la base du *Protocole d'Istanbul*. Il s'est également employé durant ces sessions à nouer des contacts avec les délégations diplomatiques et à promouvoir l'adoption des principes fondamentaux et directives des Nations Unies concernant le droit à un recours et à réparation des victimes de violations flagrantes du droit international des droits de l'homme et de violations graves; *iii) soixante-deuxième session de la Commission des droits de l'homme, Genève, premier trimestre 2006.* L'IRCT a signé la déclaration commune faite au nom de 265 organisations à la séance de clôture de la session; *iv) première session du Conseil des droits de l'homme, Genève, juin 2006.* L'IRCT a présenté une communication écrite à cette première session et elle a mobilisé des appuis pour le renforcement de l'institution de manière à faciliter l'examen efficace, régulier et universel des mesures prises par les États Membres pour honorer leurs obligations et leurs engagements en matière de droits de l'homme. Elle a par ailleurs plaidé en faveur du renforcement du système des procédures spéciales, et notamment du mandat du Rapporteur spécial sur la torture; *v) quatrième session du Conseil des droits de l'homme, Genève, mars 2007.* L'IRCT a présenté une communication écrite dans laquelle il a félicité le Rapporteur spécial sur la torture de son rapport, qui insiste sur les droits des survivants à réparation et notamment à la rééducation physique et psychologique.

ii) Coopération avec les organes et/ou les institutions spécialisées des Nations Unies, au Siège et sur le terrain

i) Collaboration avec le Rapporteur spécial des Nations Unies sur la torture : L'IRCT poursuit sa collaboration active avec le Rapporteur spécial. Il l'a aidé durant toute la période considérée en faisant connaître ses rapports et en lui suggérant des interlocuteurs possibles pour des visites dans les pays et pour les experts médicaux. En décembre 2006, le Rapporteur spécial a été l'invité d'honneur du neuvième Colloque international sur la torture organisé par l'IRCT à Berlin. Il a également ajouté sa signature à plusieurs déclarations et articles de l'IRCT sur l'importance du mouvement mondial de lutte contre la torture dans le contexte de la guerre contre le terrorisme; *ii) Haut-Commissaire adjointe aux droits de l'homme, 3 mai 2007.* La

Haut-Commissaire adjointe s'est rendue au siège de l'IRCT pour étudier les possibilités de coopération entre l'IRCT et le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme; iii) *collaboration avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF)*. Le sort des enfants victimes d'actes de torture est un sujet de préoccupation constante pour l'IRCT, qui a rencontré des représentants de l'UNICEF à plusieurs reprises en 2006 et 2007. En 2006, il a présenté des recommandations écrites pour l'étude des Nations Unies sur la violence à l'égard des enfants et s'est associé à la campagne lancée à la mi-2007 pour soutenir la création d'un poste de Représentant spécial des Nations Unies sur la violence à l'encontre des enfants. Fin 2007, l'IRCT a mis sur pied un groupe de travail sur les enfants et la torture et tout indique qu'il poursuivra sa collaboration avec l'UNICEF pour faire connaître ce problème; iv) *collaboration avec le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS)/Iraq*. Le Conseil international a collaboré avec l'UNOPS en Iraq à l'occasion de l'ouverture à Bassora du Centre Bahjat al Fuad Centre de réadaptation des victimes de la torture. Son appui a notamment pris la forme d'un programme intensif de formation, engagé en Iraq et hors d'Iraq, afin d'aider les professionnels de la santé à mieux soigner les victimes d'actes de torture et d'aider les juristes à réunir des éléments de preuve et à les faire valoir devant les tribunaux. Le centre a déjà soigné plus de 600 patients; c'est aussi un centre de partage des connaissances pour toute la région; v) *collaboration avec le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR)*. Comme les réfugiés forment une part non négligeable des patients qui viennent consulter dans ses centres adhérents, l'IRCT entretient un dialogue permanent avec le HCR dans trois grands domaines : les services communautaires d'aide aux réfugiés, la réinstallation et les services pour les demandeurs d'asile et les réfugiés ayant survécu à des tortures. Ces points ont été mis en exergue par le Haut-Commissaire Antonio Guterres dans sa préface de l'ouvrage publié par l'IRCT en 2007 sous le titre *Ensemble contre la torture*; vi) *collaboration avec l'Organisation mondiale de la santé (OMS)*. D'avril à décembre 2005, l'IRCT et l'OMS ont conduit ensemble en Ouzbékistan un projet de formation à la détection des signes de torture et de mauvais traitements à l'intention de 70 professionnels de la santé travaillant dans le système pénitentiaire pour les Ministères ouzbeks de l'Intérieur et de la Santé.

iii) Initiatives à l'appui des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et des autres principes internationaux

Journée des Nations Unies pour le soutien aux victimes de la torture (26 juin) : Depuis plus d'une décennie, l'IRCT soutient et encourage la commémoration partout dans le monde de la Journée des Nations Unies pour le soutien aux victimes de la torture, le 26 juin. Chaque année, il participe à la campagne en produisant des spots télévisés et radiophoniques, des affiches, des publicités et divers autres outils de sensibilisation et en les diffusant dans les centres de traitement et ailleurs. Il a profité de cette journée pour promouvoir la ratification de la Convention des Nations Unies contre la torture et de son Protocole facultatif, et a fourni aux centres et aux organisations des modèles types de démarche à effectuer auprès de leurs gouvernements afin de les amener à signer et ratifier ces instruments.

Dans le sillage du 26 juin, l'IRCT a synthétisé les informations communiquées par les centres et les organisations participants dans une publication intitulée *Ensemble contre la torture* qui décrit par l'image et le texte les manifestations organisées dans le monde pour célébrer la journée. Les centres membres de l'IRCT

utilisent souvent ce rapport pour leurs collectes de fonds et leurs activités de sensibilisation.

L'IRCT célèbre chaque année d'autres journées des Nations Unies – Journée mondiale de la santé et Journée des droits de l'homme, par exemple – avec des communiqués de presse et des déclarations sur son site Web.

Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour les victimes de la torture : Le Fonds de contributions volontaires est une source de financement non négligeable pour les centres membres de l'IRCT, mais aujourd'hui encore il ne peut répondre favorablement qu'à environ la moitié des demandes qu'il reçoit chaque année. Avec une subvention du Sigrid Rausing Trust, l'IRCT a lancé en 2006 un projet visant à accroître les contributions des États à ce fonds. Grâce à ses envois de lettres et à ses activités de lobbying, il a pu rencontrer des représentants de pays de l'OCDE afin de les encourager à mieux soutenir les activités de réhabilitation des victimes de la torture en finançant directement les centres de traitement et en versant des contributions au Fonds de contributions volontaires.

Convention des Nations Unies contre la torture et son Protocole facultatif. La pleine ratification et la mise en œuvre de la Convention et de son Protocole facultatif restent un élément prioritaire pour l'IRCT. Durant la période considérée, la campagne de l'IRCT autour de cette question a pris plusieurs formes – publication de lettres et d'articles dans les journaux de par le monde, choix du thème de la ratification pour la Journée internationale 2006 pour le soutien aux victimes de la torture, le 26 juin. En 2005 et 2006, en sa qualité de membre de la Coalition des ONG internationales contre la torture, l'IRCT a lancé une pétition adressée non seulement aux pays qui n'avaient pas ratifié la Convention mais aussi à ceux qui, au moment de la ratification, n'avaient pas reconnu la compétence du Comité contre la torture au titre des articles 21 et 22 de la Convention.

En juillet 2007, l'IRCT s'est jointe à une pétition lancée par la Coalition des ONG internationales contre la torture pour demander aux États parties à la Convention d'honorer l'obligation qui leur est faite de désigner des candidats indépendants, engagés et dûment qualifiés pour les élections au Comité.

5. Legal Advisory Office for Popular Organizations (Statut consultatif spécial depuis 2004)

Partie I Introduction

Le Legal Advisory Office for Popular Organizations (GAJOP, acronyme en portugais de Gabinete de Assessoria Jurídica às Organizações Populares) est une ONG créée en 1981 à Recife, dans l'État du Pernambuco au Brésil. Il a pour mission d'œuvrer à la protection et à la défense des droits de l'homme et à la consolidation de la démocratie au Brésil, en ce qui concerne notamment l'accès à la justice et la sécurité publique. Ses activités s'inscrivent dans quatre grands programmes : Programme pour le droit international des droits de l'homme, Programme de protection des témoins, Programme d'éducation à la citoyenneté et Programme de justice citoyenne. Le programme de défense des droits de l'homme est le projet du GAJOP qui a le plus contribué à l'action de l'Organisation des Nations Unies.

Partie II

Contributions du GAJOP à l'action de l'Organisation des Nations Unies

i. Participation aux travaux du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires et aux grandes conférences et autres réunions des Nations Unies

Trois représentants de notre ONG ont assisté à la soixante et unième session de la Commission des droits de l'homme à Genève (14 mars-22 avril 2005). À cette occasion, ils ont lancé l'édition en anglais d'une de nos publications, sous le titre *Independence of Judges in Brazil: relevant aspects, cases and recommendations*, en présence de Leandro Despouy, Rapporteur spécial sur l'indépendance des juges et des avocats, lors d'une cérémonie au Palais des Nations, le 4 avril. L'ouvrage contient quatre articles sur la question de l'indépendance, recense 37 cas de violations de l'indépendance de la justice au Brésil, et présente la version en portugais des Principes fondamentaux relatifs à l'indépendance de la magistrature et des principes de Bangalore sur la déontologie judiciaire, qui n'avaient jusqu'alors pas été traduits dans cette langue. Parallèlement, le GAJOP a fait circuler le texte d'une déclaration écrite sur l'indépendance des juges au Brésil (E/CN.4/2005/ONG/211, 8 mars 2005), pour exprimer son inquiétude face au manque d'indépendance de la magistrature au Brésil et demander à la Commission des droits de l'homme et à l'État brésilien de porter une attention particulière à cette question. Les représentants du GAJOP ont eu des entretiens particuliers avec les personnalités suivantes : Stephen J. Toope, Président du groupe de travail sur les disparitions forcées ou involontaires, et Manfred Nowak, Rapporteur spécial sur la torture, le 4 avril; Chloé Mamay-Baszanger, Assistante du Secrétaire général pour les défenseurs des droits de l'homme, le 6 avril; Philip Alston, Rapporteur spécial sur les exécutions extrajudiciaires, arbitraires et sommaires, le 7 avril; Yakin Ertürk, Rapporteuse spéciale sur la violence à l'égard des femmes, le 8 avril.

Un membre du GAJOP, avocat et par ailleurs responsable du programme GAJOP pour les droits de l'homme, a assisté à la deuxième session du Conseil des droits de l'homme à Genève (18 septembre-6 octobre 2006). Il a pu à cette occasion resserrer les contacts du GAJOP avec les titulaires de mandats relevant des procédures spéciales relatives au racisme, aux défenseurs des droits de l'homme et à l'indépendance des juges, ainsi qu'avec des ONG internationales ayant leur siège à Genève. Il a également suivi le stage de formation (en français) donné du 18 au 29 septembre à l'initiative d'une ONG internationale genevoise (Service international pour les droits de l'homme) à l'intention de défenseurs des droits de l'homme venus de 11 pays, sur les moyens d'accéder aux mécanismes des Nations Unies en matière de défense et de protection des droits de l'homme.

ii) Coopération avec les organes et les institutions spécialisées des Nations Unies, sur le terrain et au Siège

Coopération dans le cadre des missions au Brésil des titulaires de mandats relevant des procédures spéciales

Entre 2004 et 2007, le GAJOP a coopéré activement avec les titulaires de divers mandats relevant des procédures spéciales dépêchés en mission au Brésil. Le 10 juin 2004, Miloon Kothari, Rapporteur spécial sur le logement décent, s'est

rendu dans le Pernambuco où il a participé à une séance publique de l'Assemblée législative de l'État. Les 19 et 20 octobre 2004, nous avons eu la visite de Leandro Despouy, Rapporteur spécial sur l'indépendance des juges et des avocats. Les 21 et 22 octobre 2005, Doudou Diène, Rapporteur spécial sur les formes contemporaines du racisme, de la discrimination raciale, de la xénophobie et de l'intolérance qui y est associée, était dans le Pernambuco. Les 12 et 13 décembre, Hina Jilani, Représentante spéciale du Secrétaire général sur la situation des défenseurs des droits de l'homme, s'est également rendue dans le Pernambuco. Les 11 et 12 novembre 2007, c'était au tour de Philip Alston, Rapporteur spécial sur les exécutions extrajudiciaires, arbitraires et sommaires. En l'occurrence, nous avons aidé à organiser des rencontres avec des ONG et d'autres acteurs de la société civile, avec les victimes des violations et leurs familles, avec des journalistes et des hauts représentants de l'État du Pernambuco. Nous avons également facilité les déplacements de représentants des Nations Unies dans des zones isolées présentant un intérêt particulier dans le contexte de leur mission et avons arrangé des rencontres avec des membres de groupes sociaux vulnérables (autochtones et paysans sans terre, par exemple). Nous avons par ailleurs rédigé à l'usage des représentants des Nations Unies des rapports et des notes d'information conçus pour faciliter leur mission.

Communications adressées aux titulaires de mandat relevant des procédures spéciales des Nations Unies

En 2004, le GAJOP a envoyé aux titulaires de mandat relevant des procédures spéciales des Nations Unies relatives aux droits de l'homme 43 dossiers faisant état de diverses violations – discriminations raciales, détentions arbitraires, actes de torture, exécutions sommaires, violations du droit à la santé, disparitions forcées ou involontaires et agressions visant des défenseurs des droits de l'homme. En 2005, le GAJOP a signalé 56 violations aux titulaires de mandats relevant des procédures spéciales relatives à l'indépendance des juges, aux exécutions sommaires, à la torture, au racisme et aux défenseurs des droits de l'homme. En 2006, trois dossiers emblématiques ont été communiqués aux mêmes destinataires, ainsi qu'au Groupe de travail sur les disparitions forcées et involontaires. Le premier, transmis le 12 juillet, dénonçait le meurtre d'un enfant des rues, tué selon toute apparence par des membres de la police militaire de l'État du Pernambuco. Le deuxième, communiqué le 9 août, concernait les violations des droits des ruraux du Pernambuco membres du peuple autochtone Xukuru. Le troisième, envoyé le 21 décembre, faisait état de la disparition de deux ouvriers agricoles dans ce même État, enlevés, semble-il, par des membres de la police militaire impliqués dans des activités criminelles.

Activités à l'appui des principes mondiaux

Publication de rapports et d'ouvrages sur l'action de l'Organisation des Nations Unies au Brésil

En 2005, le GAJOP a publié deux rapports thématiques sur l'application par le Brésil des recommandations des rapporteurs spéciaux des Nations Unies. Le premier a été présenté à l'occasion de la visite au Brésil de membres du Comité contre la torture (14-29 juillet 2005); le second, établi à la demande de Philip Alston, Rapporteur spécial sur les exécutions extrajudiciaires, arbitraires et sommaires, a été rendu public le 19 septembre 2005. Il rend compte de l'application par le Brésil des

recommandations formulées par Asma Jahangir après sa visite de septembre et octobre 2003. Ces rapports, qui représentent des contributions concrètes aux travaux des mécanismes des Nations Unies chargés de veiller à la promotion et à la protection des droits de l'homme, ont trouvé un large écho dans les médias brésiliens. En 2006, le GAJOP a publié l'ouvrage intitulé *International Human Rights: practical perspective in the new global context*, lancé à Recife le 6 décembre à l'occasion du cinquante-huitième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme en présence de Sílvia Pimentel, membre du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes. L'ouvrage contient deux contributions portant spécifiquement sur l'action de l'Organisation des Nations Unies; la première, émanant d'une ONG genevoise appelée Association pour la prévention de la torture, est intitulée *The Optional Protocol to the UN Convention against Torture: a practical tool for the prevention of torture in Brésil*; la seconde, *The Universal Periodic Review Mechanism of the Human Rights Council of the United Nations: Challenges and Prospects*, a été rédigée par un responsable du programme du GAJOP sur le droit international des droits de l'homme.

Le 15 octobre 2007, le GAJOP a signé la pétition de la Coalition mondiale contre la peine de mort pour appuyer la résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies appelant à un moratoire sur les exécutions.

Autres contributions

En 2007, le GAJOP a réduit le nombre de ses activités relatives à l'action de l'Organisation des Nations Unies afin de répondre à la demande de ses membres fondateurs appelant à un recentrage sur l'évaluation des activités des années précédentes et sur la recherche de nouvelles sources de financement pour les trois prochaines années.